

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- ◇ Il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes à l'avance afin de leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- ◇ Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles ainsi qu'un étui à crayons, et ce, dès la première journée de cours. Par la suite, les enseignants préciseront le matériel nécessaire au cours.
- ◇ Les élèves devront se présenter à l'entrée des élèves située face au stationnement des autobus.

### EXIGENCES

- ◇ La présence en classe et la ponctualité sont requises durant toute la session des cours d'été.
- ◇ Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour. Les vacances familiales et les voyages ne sont pas des motifs d'absence reconnus.
- ◇ Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.

*Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.*

### CAFÉTÉRIA

 La cafétéria sera fermée durant la période des cours d'été.

### POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps durant la période estivale :

**Danny Rioux**  
514 380-8899, poste 8086  
coursdete.lpp@csdgs.qc.ca

En vous remerciant pour votre implication et pour votre collaboration.



Danny Rioux  
Responsable des cours d'été

# Cours d'été 2018

**Cours offerts aux élèves des premier et  
deuxième cycles du secondaire de la  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**



Les inscriptions ont lieu à **l'école de quartier de votre enfant**.  
Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates  
d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.

**Frais d'inscription et transport assumés par les parents.**

**Les cours ont lieu à :**

*École Louis-Philippe-Paré*

235, boulevard Brisebois  
Châteauguay (Québec) J6K 3X4  
Téléphone : 514 380-8899, poste 8086  
Courriel : [coursdete.lpp@csdgs.qc.ca](mailto:coursdete.lpp@csdgs.qc.ca)  
Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>



## COURS D'ÉTÉ

### 1. HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ

Les cours d'été auront lieu du 12 au 27 juillet inclusivement, de 8 h 15 à 12 h, pour un total de 45 heures.

#### Cours offerts au premier cycle du secondaire

- ◇ Français 1<sup>re</sup> sec.
- ◇ Français 2<sup>e</sup> sec.
- ◇ Mathématique 1<sup>re</sup> sec. (C2)
- ◇ Mathématique 2<sup>e</sup> sec. (C2)

#### Cours offerts au deuxième cycle du secondaire

- ◇ Anglais 3<sup>e</sup> sec. (écriture/lecture/oral)
- ◇ Anglais 4<sup>e</sup> sec. (écriture/lecture/oral)
- ◇ Anglais 5<sup>e</sup> sec. (écriture/oral)
- ◇ Français 3<sup>e</sup> sec. (écriture/lecture)
- ◇ Français 4<sup>e</sup> sec. (écriture/lecture)
- ◇ Français 5<sup>e</sup> sec. (lecture)
- ◇ Histoire 3<sup>e</sup> sec. **(13 h à 16 h 45)**
- ◇ Histoire 4<sup>e</sup> sec.
- ◇ Mathématique 3<sup>e</sup> sec. (C2)
- ◇ Mathématique CST 4<sup>e</sup> sec. (C2)
- ◇ Sciences 3<sup>e</sup> sec.

### 2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

### 3. ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école ou par un examen du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) selon l'horaire officiel. Pour les **épreuves locales**, les notes sont transmises **via le portail-parents à partir du 7 août 2018**. Les résultats aux **épreuves ministérielles** sont transmis par le **MEES** et acheminés **par la poste vers le 27 août 2018**.

### 4. INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions se dérouleront à l'école de quartier de votre enfant. Vous devrez apporter **son bulletin de juin 2018** et remplir le formulaire officiel d'inscription sur place. **Veillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d'inscription ainsi que les heures d'ouverture**. Les frais exigés sont payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit (LPP).

- ◇ Les frais à déboursier pour les cours d'été sont de **290 \$**.
- ◇ Le montant à défrayer pour les élèves qui souhaitent suivre des cours de premier et deuxième cycles et **qui n'ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2017-2018** est de **410 \$**.<sup>1</sup>
- ◇ Le remboursement des frais sera effectué si un cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou dans le cas d'une réussite, à la suite d'une inscription déjà complétée.

<sup>1</sup> La priorité est offerte aux élèves de la CSDGS.

## COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DU MEES

### 1. COURS PRÉPARATOIRES

Les cours préparatoires aux examens du MEES sont offerts du **23 au 26 juillet 2018 inclusivement**, pour un total de 15 heures.

L'horaire (avant-midi ou après-midi) sera déterminé selon la demande.

- ◇ Anglais 5<sup>e</sup> sec. (134-510/530) – Interaction orale et production
- ◇ Applications technologiques et scientifiques 4<sup>e</sup> sec. (057-410)
- ◇ Français 5<sup>e</sup> sec. (132-520) – Volet écriture<sup>1</sup>
- ◇ Mathématique CST 4<sup>e</sup> sec. (063-420) – Compétence 2
- ◇ Mathématique SN 4<sup>e</sup> sec. (065-420) – Compétence 2
- ◇ Science et technologie 4<sup>e</sup> sec. (055-410)



Les cours préparatoires favorisent généralement l'obtention d'un taux de réussite plus élevé aux examens du MEES.

### 2. ÉVALUATION

Chaque cours préparatoire prépare l'élève à un examen du MEES en fonction de l'horaire officiel. La note vous sera transmise par le ministère, par voie postale, **vers le 27 août 2018**.

### 3. INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions auront lieu le **jeudi 19 juillet 2018, de 9 h à 17 h**, à l'école Louis-Philippe-Paré. **Vous devrez apporter le relevé officiel du MEES que vous aurez reçu vers la mi-juillet**. Les frais exigés pour les cours préparatoires sont de **105 \$**, payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit.

**Pour les élèves qui n'ont pas fréquenté une école de la CSDGS en 2017-2018**, le montant à déboursier pour suivre des cours préparatoires est de **145 \$**<sup>2</sup> et pour s'inscrire à une reprise d'un examen du MEES, le coût est de **40 \$**.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été, **il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si celui-ci est reconnu par le MEES**.

<sup>1</sup> Les cours de français de la 5<sup>e</sup> secondaire peuvent être offerts en tutorat.

<sup>2</sup> La priorité est offerte aux élèves de la CSDGS.

## PONT OFFERT EN SCIENCES

Des cours d'une durée de 33,75 heures sont offerts en matinée, soit de 8 h 15 à 12 h, aux élèves désirant effectuer un pont des sciences ATS et ST vers les sciences STE, et ce, au coût de **290 \$**.